

La Conférence Grand Angle Lait : une production laitière française en mouvement⁽¹⁾

L'IDELE (Institut de l'Élevage) a tenu le 4 avril dernier sa 4^{ème} conférence Grand Angle Lait. Composée d'un volet économique et technique, elle a notamment porté sur la situation du marché mondial du lait, l'évolution du secteur laitier en Chine et les tendances en Nouvelle Zélande.

Situation du marché mondial : des orientations positives à moyen terme

Sur le second semestre 2016, l'économie laitière mondiale a bénéficié d'un rééquilibrage de l'offre et de la demande. L'année 2016 s'est achevée sur un léger recul des volumes collectés. Même si la demande en provenance de la Chine et de la Russie s'est améliorée, on reste à des niveaux inférieurs à ceux d'avant crise.

Suite au rééquilibrage du marché, on a observé un tassement des cours sur le marché des poudres et fromages début 2017. En revanche, le beurre et les matières grasses laitières demeurent dynamiques. Au sein de l'Union Européenne, le recul de la collecte à un an était encore de 2,3 % en janvier 2017, mais cette tendance s'est ralentie sur ces dernières semaines.

L'incertitude prime pour les prochains mois et l'évolution des marchés dépendra des achats des principaux pays consommateurs dans un contexte où les stocks sont importants. Pour l'instant, le niveau des prix ne semble pas suffisamment incitatif pour une vraie reprise de la collecte à court terme.

A l'horizon de 10 ans, l'évolution de la demande mondiale pour les produits laitiers reste positive selon le CNIEL. Les tendances sont un peu différentes pour les laits de consommation et notamment en France où l'évolution à 10 ans

est négative (recul de 5 à 10 % sur la période). La bonne tenue de la demande mondiale devrait profiter aux exportations françaises de produits laitiers (40 % de la production). En revanche, le marché national demeurera peu dynamique avec une consommation stagnante.

Le secteur laitier chinois, facteur de volatilité de l'économie laitière mondiale ?

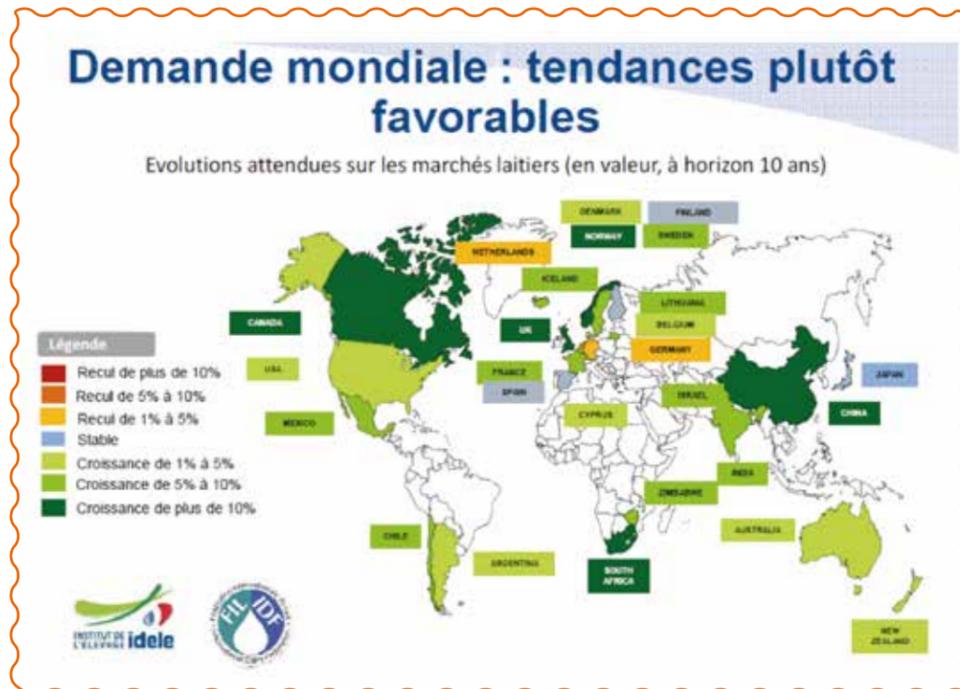
La Chine est le premier importateur de produits laitiers. Selon les estimations des institutions chinoises, la consommation globale de produits laitiers pourrait s'accroître de 28 % d'ici à 2025. Actuellement, la consommation moyenne par habitant y est inférieure de 75 % à la moyenne mondiale.

Suite au scandale de la mélanine en 2008, la demande nationale pour le lait chinois s'est effondrée favorisant d'autant les importations mais provoquant aussi d'importantes surcapacités de production et de transformation. Face à cette situation, l'Etat chinois a engagé une politique de promotion et de mise aux normes de la production de produits laitiers pour reconquérir la confiance des consommateurs chinois. Il s'implique également dans la restructuration de sa filière lait pour améliorer le faible niveau de compétitivité de l'offre chinoise.

Les surcapacités de production existantes pourraient faire peser une incertitude sur le niveau des importations chinoises à moyen terme. Toutefois, la restructuration de l'économie laitière chinoise va prendre du temps et la Chine demeurera dépendante des importations à moyen terme. Il est ainsi estimé que deux tiers des hausses de consommation à venir devront toujours être assurées par les importations. Néanmoins, l'IDELE attire l'attention des producteurs de lait sur une évolution qui ne sera pas aussi linéaire que dans les années passées. Enfin, il est noté que l'Etat chinois devrait poursuivre sa politique de soutien aux investissements à l'étranger des entreprises chinoises afin de sécuriser les futures importations.

La Nouvelle Zélande : inflexion de la croissance de la production à moyen terme

La moitié de la hausse des échanges mondiaux de produits laitiers sur ces quinze dernières



années est imputable à la Nouvelle Zélande qui se place parmi les principaux exportateurs avec les Etats-Unis et l'Union européenne. A moyen terme, la croissance de la production néo-zélandaise devrait néanmoins s'infléchir sous l'effet de gains de productivité moindres, de l'augmentation des prix des terres, d'un coût de revient plus élevé depuis 2007-2008 et de l'endettement croissant des éleveurs. Par ailleurs, les contraintes environnementales pourraient, d'une part, contribuer aussi à limiter les agrandissements des exploitations ou les conversions d'un système d'élevage à un autre et, d'autre part, engendrer des coûts supplémentaires.

L'IDELE précise que cette problématique environnementale existe depuis 10 ans, ce qui n'a pas empêché l'accroissement des volumes produits jusqu'à maintenant. Toutefois, il semble que le cadre se précise notamment parce que le secteur du tourisme est avec le lait un secteur stratégique pour la Nouvelle Zélande et que les attentes sociétales sont de plus en plus prégnantes.

Quelles évolutions dans la structuration de la filière française ?

Dans un deuxième temps de son point économique, l'IDELE s'est aussi intéressé aux dispositions concernant les relations contractuelles

entre les acteurs de la filière mises en place depuis 2010 ainsi qu'au développement des OP (organisations de producteurs) et d'AOP (associations d'organisations de producteurs) depuis leur création en 2012.

Le premier bilan effectué par le CGAER fin 2015⁽²⁾ était plutôt mitigé avec un tissu d'OP trop atomisé ayant de fait une capacité de négociation faible. Concernant les contrats, ils n'apportent pas, pour l'instant, suffisamment de garanties en termes de prix, de visibilité ou de stabilisation des revenus. Un certain nombre de dispositions ont cependant été ajoutées dans la loi Sapin 2 pour renforcer le rôle des OP et l'efficacité des contrats.

Enfin, l'IDELE a présenté le profil type des exploitations laitières qui avaient été les plus résilientes aux aléas économiques et climatiques sur la période 2007-2013. Il s'agit des entreprises de grande dimension, avec une plus grande productivité au travail, une meilleure autonomie alimentaire et enfin de meilleures performances économiques. En conclusion de la présentation de cette étude qui portait également sur les stratégies pour être résilient, il a été rappelé la nécessité d'une performance technique non pas maximale mais optimale, d'une stratégie d'investissements raisonnée, et de la maîtrise des charges.⁽³⁾

⁽¹⁾ A partir des éléments présentés par le CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière), l'IDELE et le CGAER (Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux).

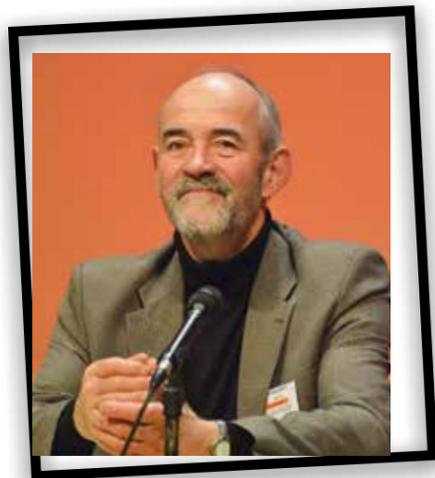
⁽²⁾ Rapport CGAER n°15053 : http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/cgaer_15053_2015_rapport-2.pdf.

⁽³⁾ Document de synthèse collection Théma « Les éleveurs bovins lait face aux crises et aux aléas », avril 2017.

La France
exporte
40%
de produits laitiers



Producteurs et distributeurs : un lien étroit qui tient du bon sens



en effet une timide remontée des cours. Les perspectives de prix payés aux producteurs (prix de base et primes confondus) avoisinent, en mars 2017, les 330 €/1 000 litres. La profession reste cependant inquiète car le nombre d'exploitations laitières en souffrance est important. L'année climatique 2016 a été désastreuse, le marché de la viande bovine patine, les cours des céréales baissent, ces facteurs ne favorisent pas la sécurité économique des exploitations laitières. Le prix payé reste à la fois insuffisant pour combler la trésorerie des éleveurs et pas assez rentable pour leur fournir un salaire mensuel convenable.

Dans cette optique, quelles sont les actions que l'IDELE souhaite mettre en œuvre ?

» M-M : L'IDELE a pour vocation de défendre les intérêts généraux des éleveurs laitiers et des filières. Pour faire face aux nouveaux enjeux de l'élevage, elle a conduit en 2016 avec ses partenaires (organisations professionnelles agricoles, administrations et entreprises privées) une réflexion stratégique qui s'intitule « IDELE 2025 » et qui repose sur six objectifs : créer de la valeur ajoutée pour les éleveurs en améliorant leur compétitivité, faire en sorte qu'ils s'adaptent au

monde numérique d'aujourd'hui et de demain, développer leur périmètre de compétences en partageant leurs expertises, être source de synergies entre les différentes organisations de l'élevage, améliorer le dialogue entre producteurs et consommateurs, renforcer l'impact de la filière. Cela passe par une meilleure visibilité de la répartition du prix du producteur au consommateur que la loi SAPIN devrait pouvoir faciliter, mais aussi par l'évolution de la TVA, de la défiscalisation, des DPA (dotations pour aléas) qui sont autant de solutions à la portée de l'exploitant dans le cadre d'un investissement ponctuel, mais encore par un travail avec nos partenaires en recherche sur la génétique, sur l'environnement (bilan carbone par exemple) et par des actions concrètes que nous menons avec les coopératives quant à la lecture économique des coûts de production.

Le programme « IDELE 2025 » doit préparer les éleveurs aux nouveaux enjeux de l'élevage laitier.

Nous avons mis en place pour ce faire un outil dénommé « Flexi-sécurité » qui permet de faire

un état des lieux précis de l'exploitation en terme de rentabilité, recherche de productions, investissements en matériels, autonomie fourragère, etc.

Quelles synergies sont possibles avec le SEDIMA ?

» M-M : Par ses travaux, ses analyses, ses publications, le SEDIMA peut nous éclairer sur un certain nombre de données économiques et technologiques contribuant à donner du sens aux actes d'achat des producteurs. La relation clients reste un élément fondamental dans notre métier et c'est rassurant pour le producteur de savoir qu'à moins d'une heure de son exploitation, un professionnel spécialiste du matériel agricole et des équipements de traite est capable de lui apporter non seulement des conseils pointus dans le choix de matériels en fonction de son activité, de sa production, de ses rendements, de la technicité souhaitée, mais aussi un service de qualité, rapide et expérimenté. Au même titre qu'il ne peut y avoir de transformateurs sans producteurs, il ne peut y avoir de producteurs sans distributeurs. Cela tient du bon sens et nos organisations professionnelles ont le devoir de préserver cet équilibre.

Producteur de lait dans le département du Doubs en AOC Comté depuis 1983, Martial MARGUET préside l'Institut de l'Elevage (IDELE) depuis dix ans. Il a été réélu en 2016 pour un mandat de trois ans. Il est aussi vice-président de la FNPL (Fédération Nationale des Producteurs de Lait) et président du COFIT (Comité Interprofessionnel des Techniques de Traite). Entretien...

Quelle est la situation des éleveurs laitiers deux années après la fin des quotas ?

» M-M : La crise qui dure depuis deux ans semblerait s'atténuer quelque peu. On constate



AG2R LA MONDIALE

Santé & Prévoyance

ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de 100 sites en région, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, solidaires parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre engagement social auprès des plus fragiles.



**EXPERTISE
ACCOMPAGNEMENT**

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

Pour en savoir plus : Joël Bienassis
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32

dac-interpro@ag2rlamondiale.fr